

Université de La Rochelle

Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion

Colloque

Direction scientifique : **Isabelle Boucoba**



CEJEP

Centre d'Études Juridiques
et Politiques

LE DROIT COMPARÉ : DE LA PÉRIPHÉRIE AU CENTRE ?

29 et 30
septembre 2016

Amphi
Rivero

Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion
45 rue François de Vaux de Foletier
Tél : 05 46 45 83 89
jerome.proton@univ-lr.fr

www.cejep.univ-larochelle.fr



© 2016 Université de La Rochelle - Direction des Relations Extérieures - Avenue de la République - 17070 La Rochelle

Programme

Jeudi 29 septembre

14h00 Accueil des participants - café

14h30 Allocutions d'ouverture

M. le Président de l'Université de La Rochelle, Mot du doyen de la Faculté de droit

14h45 Présentation du colloque : **Isabelle BOUCOBZA**, professeure de droit public à l'Université de La Rochelle

I. LE DROIT COMPARÉ DU MONDE ACADÉMIQUE

Présidence **Stéphane Pinon**, maître de conférences en droit public à l'Université de La Rochelle

1. Quelles méthodes ? Quelles finalités ?

15h00 Droit comparé « intégratif » contre droit comparé « différentialiste » : les non-dits de la dichotomie

Charlotte Girard, maîtresse de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre,
Isabelle Boucobza, professeure de droit public à l'Université de La Rochelle

15h20 Droit comparé et regard critique sur le droit

Mathias Möschel, professeur associé, Central European University, Budapest

15h50 *Pause-Café*

16h10 Droit comparé comme mise en œuvre d'une méthodologie prédéfinie

Marie-Caroline Arreto, doctorante à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Paris I

16h30 Droit comparé et construction autonome d'un outillage méthodologique, leçon d'une expérience

Eric Carpano, professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Vendredi 30 septembre

09h30 Accueil des participants - café

2. Quelles frontières ?

Présidence **Stéphanie Hennette-Vauchez**, professeure de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

09h50 Droit comparé et étude d'un droit étranger

Stéphane Pinon, maître de conférences en droit public à l'Université de La Rochelle

10h10 Droit comparé et théorie générale du droit
Guillaume Tusseau, professeur des universités à l'École de droit de Sciences Po

10h30 La dimension transnationale est-elle antinomique avec la comparaison pour les historiens du droit ?
Jean-Louis Halpérin, professeur de droit à l'École Normale Supérieure

Questions/débats

12h30 *Pause déjeuner*

II. LE DROIT COMPARÉ DES PRATICIENS DU DROIT

Présidence **Thomas Giraud**, Premier Conseiller,
Rapporteur public à la Cour administrative d'appel de Nantes

14h00 Le droit comparé au centre de la pratique du droit administratif ?
Timothée Paris, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Secrétaire général de la société de législation comparée

14h20 Le droit comparé au sein de la Cour constitutionnelle italienne
Eleonora Bottini, maître de conférences à l'École de droit de la Sorbonne, Paris I ; ancienne experte de droit français auprès de la section de droit comparé de la Cour constitutionnelle italienne

14h40 Les modèles institutionnels étrangers et l'innovation constitutionnelle dans la récente expérience italienne
Fulco Lanchester, professeur de droit constitutionnel et de droit comparé à l'Université La Sapienza, Rome Italie

Questions/débats

15h20 *Pause café*

III. LE DROIT COMPARÉ À L'ÉPREUVE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Présidence **Linda Arcelin-Lécuyer**, maître de conférences, HDR, à l'Université de La Rochelle

15h45 Droit comparé et droit constitutionnel européen
Francisco Balaguer Callejon, professeur à l'Université de Grenade, Espagne

16h05 Droit comparé et droit administratif européen
Thomas Perroud, professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille

16h25 Droit comparé et droit européen des droits de l'homme
Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre

Questions/débats

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

*Isabelle Boucobza
Charlotte Girard
Stéphane Pinon*

RENSEIGNEMENTS

Jérôme Proton

Tél : +33 (0)5 46 45 83 89

jerome.proton@univ-lr.fr

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue des avocats

INSCRIPTIONS AVANT LE 23 SEPTEMBRE 2016

- Droits d'inscription au colloque : 40 euros TTC
- Gratuité pour les étudiants et les universitaires (déjeuner 20€)

Inscription par mail : jerome.proton@univ-lr.fr

<http://cejep.univ-larochelle.fr/>

Université de La Rochelle - Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion
Amphithéâtre Rivero (Bâtiment Tocqueville)
45, rue François de Vaux de Foletier
17024 La Rochelle Cedex 1